Envoyé en préfecture le 11/05/2026
Reçu en préfecture le 11/05/2026
Publié le
ID : 035-213500655-20260506-D34_2026-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 6 MAI 2026

DEPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE

CANTON DE LE RHEU

COMMUNE DE LA CHAPELLE-THOUARAULT

Nombre de Conseillers en exercice : 19
Par suite d'une convocation en date du 30 avril 2026 affichée le même jour, les membres composant le Conseil municipal de la Chapelle Thouarault se sont réunis le 6 mai 2026 à 19h30 sous la présidence de Mme Régine ARMAND, Maire
Etaient présents: ARMAND Régine, BELLANDE Stéphanie, BESSON Etienne, BLANC Nathalie, BRODARD Frédéric, de COURTIVRON Hugues, GARIN Julien, HYBOIS Lucas, LABBE Jean-Pierre, LEBOIS Daniel (a reçu pouvoir de M. Cade), PAUGAM BERGOT Françoise, TANNEAU Claire, TARDIF Sandrine, TREHIN Myriem, TRINQUART Jean-Marie, VALEMBOIS Fanny, VAUDOUR Isabelle, VOLUER Mélanie lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L2121-17 du Code général des collectivités territoriales.
Etai(en)t excusé(s) : CADE Jean-Luc (a donné pouvoir à M. Lebois)
Secrétaire : HYBOIS Lucas

N°34/ 2026	**Convention cadre avec le C.D.G. 35 : Utilisation de missions facultatives**

Madame Régine ARMAND, Maire, informe les membres de l'assemblée municipale que le Centre de gestion de la fonction publique territoriale d'Ille-et-Vilaine développe en complément de ses missions obligatoires, des services facultatifs.
L'accès à ces missions est assujetti à la signature d'une convention générale d'utilisation organisant les modalités d'intervention et les dispositions financières. Cette convention sera complétée par des conditions particulières d'utilisation pour certaines missions.
La signature vaut adhésion de principe aux conditions générales applicables à chaque mission, sans obligation de recours effectif à l'ensemble d'entre elles.

En signant cette convention, la collectivité ou l'établissement public :

- ...Bénéficie de l'ensemble des missions facultatives mises en place par le CDG 35,
- ...S'engage à respecter les modalités d'exécution prévues,
- ...Accepte que certaines missions soient accessibles uniquement sur demande expresse et sous réserve des moyens disponibles.

Exemples de missions proposées via la convention cadre avec le CDG35 :

- ➔ Visites médicales obligatoires
- ➔ Adhésion au contrat groupe de l'assurance statutaire (couverture mutualisée des risques financiers liés aux absences des agents pour maladie, accident, …)
- ➔ Protection et sécurisation des données (RGPD + cybersécurité)
- ➔ Inspection de la sécurité des locaux de travail et recommandations d'amélioration
- ➔ Médiation préalable obligatoire (MPO) : gestion des recours gracieux avant contentieux
- ➔ Conseil retraite : simulation de droits pour accompagner les agents en fin de carrière
- ➔ Intérim et placement : mise à disposition temporaire d'agents qualifiés pour pallier des absences ou renforcer un service
- ➔ Allocation de retour à l'emploi (ARE) : gestion personnalisée des dossiers d'indemnisation chômage et sécurisation des procédures

Madame le Maire propose à l'assemblée de signer la convention-cadre proposée par le Centre de gestion de la fonction publique territoriale d'Ille-et-Vilaine.
Après en avoir délibéré, LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité :
- décide d'autoriser le Maire ou son Adjoint délégué à signer la convention cadre d'utilisation des missions facultatives du Centre de Gestion de la fonction publique territoriale d'Ille-et-Vilaine, ainsi que les actes subséquents (proposition d'intervention, formulaires de demande de mission etc.)

La Maire
Régine ARMAND

MAIRIE LA CHAPELLE-THOUARAULT 35590

Le Secrétaire
Lucas HYBOIS

Pour extrait conforme au registre des délibérations du conseil municipal.
Fait à La Chapelle Thouarault